FO DGFiP VAUCLUSE

CTL Comité Technique Local

26 novembre 2019

Avant ouverture du CTL :

2 collègues du SPF d'Orange (la moitié des effectifs actuels !!) ont exprimé au Directeur les problèmes rencontrés dans leur service : manque d'effectifs, lourdeur des saisies, 400 jours de retard….

Solutions proposées :
- pour les affectations au 1er septembre 2020 le SPF sera prioritaire,
- recrutement en cours d'un contractuel (« il s'agit d'un ancien vacataire qui connaît donc le travail »)
- demande de création d'un poste d'Idiv expert en cours

FO DGFIP84 déplore ces difficultés d'exercer correctement les missions, au SPF comme ailleurs dans le département, conséquences directes du manque d'effectifs.

…..à suivre !

La séance est ouverte après le départ de nos 2 collègues.

FO DGFIP 84 remet au Président sa déclaration liminaire : le Livret rédigé par nos OS nationales et distribué la semaine dernière au salon des Maires à Paris « pas de service public sans finances publiques ». Lecture ne lui en a pas été faite, mais le retrait du plan Darmanin y est largement motivé. Et comme « il ne peut rien faire » concernant les décisions nationales, il lui a été précisé qu'aucune réponse de sa part n'était attendue, mais que cette liminaire était à joindre au PV. Le livret vous a été envoyé par mail ce lundi.

L'accueil sur rendez-vous avec aménagement des horaires d'ouverture au public (ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 13h, soit un total hebdomadaire de 22h30 au lieu de 24 heures) est en préfiguration depuis le 4 novembre dans les services de la cité administrative.

Un premier bilan a été présenté au CTL ce matin mais n'est pas significatif sur les 3 semaines écoulées au vue de la fréquentation de 12 à 13 heures.
Ces changements s'appliquent de fait à d'autres services de la cité administrative, contraints eux aussi d'assurer l'accueil jusqu'à 13h….au cas où !
La plage horaire variable étant de 11h30 à 14h, les agents concernés pourraient ne pas être en capacité de prendre les 45 mn réglementaires pour la pause méridienne...à moins de rebadger après 14 heures, donc dans la plage fixe. Bizarrement là, les agents pourraient ? Comme quoi, quand ça arrange la DDFIP…..

La généralisation pour tous au 1er janvier 2020 connaît un petit sursis ….dans l'attente d'un autre bilan d'ici fin janvier...ou fin février…..c'est flou !

Ce changement convient-il à tous les services du département ? Non, c'est certain !
Sera-t'il appliqué dans tous les services ? Pas forcément !
Dixit le président du CTL :
- « Les chefs de service ont fait remonter les propositions des agents ». Certains services préfèrent conserver leurs plages d'ouverture au public.
- « L'objectif de l'accueil sur rendez-vous n'est pas de réduire les horaires d'ouverture »
Espérons que les agents soient entendus et écoutés !!!

…..à suivre !

Vient ce que le Président voudrait être un « échange » sur les adaptations apportées au projet NRP (Nouveau Réseau de Proximité) diffusées sur Ulysse le 21 dernier.

- maintien du SIE d'Avignon, sous réserve de transferts d'emplois (de l'ordre de 8) vers les SIE de Cavaillon et de Carpentras (dont l'antenne aptésienne inscrite dans le projet initial est maintenue) ;

- création d'une antenne pérenne du SIP d'Avignon à Cavaillon (au moins 12 emplois) ;

- création d'une antenne pérenne du SIE de Carpentras à Orange (couvrant l'ensemble des emplois Impôts entreprise d'Orange au TAGERFIP) ;

- création d'une antenne pérenne du SIP d'Orange à Carpentras (minimum de 12 emplois) ;

- création d'une antenne provisoire du SGC de Pertuis à Apt.

Si la Direction considère ces aménagements comme des évolutions significatives au projet présenté en juin, **FO** DGFIP 84 considère qu'il s'agit plutôt de calmer les esprits par la création de ces antennes. Sauf que :

- une antenne c'est quoi ? Entre 12 et 15 agents, cadre A compris.
- pérenne ou provisoire ? Provisoire….ça veut tout dire ! Pérenne….jusqu'en 2026…. et après ?
- quelles missions ? Là aussi c'est flou, il manque beaucoup de pièces au puzzle !! Confirmation que les antennes SIP continueront leur mission d'accueil du public (pas de précision sur les conditions)
- quels agents ? sur quels critères ? Affectation selon la règle de l'ancienneté administrative. Et les autres ? Ils pourront suivre volontairement la mission, demander un service sur le même site si postes vacants, demander une mutation, suivre obligatoirement la mission….et là, ce n'est pas flou du tout !

C'est pour obtenir en instance officielle ces précisions (de fait consignées au PV) que les élus **FO** DGFIP 84 ont voulu siéger ce matin. Mais nous refusons d'être un partenaire de la destruction de notre réseau et du service public.

Les élus **FO** DGFIP 84 ne peuvent accepter le remplacement de structures de pleines compétences par des antennes vidées de leurs agents et de leurs missions.

Nous avons rappelé que nous avons siégé à ce CTL, comme au précédent, pour y trouver des informations mais que **le RETRAIT du projet** reste notre combat.

Vos élus **FO** DGFIP 84 : Catherine LOCRET et Mireille COMPAGNAT

FO DGFiP SYNDICAT NATIONAL DES FINANCES PUBLIQUES
Section du VAUCLUSE
Adr. :SIP Carpentras 219 avenue du Comtat Venaissin BP 270 84208 Carpentras cedex
Tél. :06-68-62-20-30
Mèl :fo.ddfip84@dgfip.finances.gouv.fr
84